



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 février 2011  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Comité consultatif

#### Sixième session

17-21 janvier 2011

Point 4 de l'ordre du jour

#### Rapport du Comité consultatif sur sa sixième session

## Rapport du Comité consultatif sur sa sixième session

Genève, 17-21 janvier 2011

*Rapporteur:* José Bengoa Cabello

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Recommandations adoptées par le Comité consultatif à sa sixième session.....		3
A. Recommandations adoptées par le Comité consultatif pour examen par le Conseil des droits de l'homme .....		3
B. Autres recommandations .....		8
II. Élection du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux .....	1–6	9
A. Ouverture et durée de la session .....	1–3	9
B. Composition du Comité consultatif .....	4	9
C. Participants .....	5	9
D. Réunions et documentation .....	6	10
E. Élection du Bureau .....	7–8	10
F. Adoption de l'ordre du jour .....	9–11	10
G. Organisation des travaux et conduite des débats .....	12–15	10
III. Demandes soumises au Comité consultatif découlant des résolutions du Conseil des droits de l'homme .....	16–41	11
A. Demandes actuellement examinées par le Comité .....	17–40	11
B. Suivi des rapports du Comité soumis au Conseil des droits de l'homme .....	41	13
IV. Mise en œuvre des sections III et IV de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme du 18 juin 2007 .....	42–43	14
A. Examen des méthodes de travail.....	42	14
B. Ordre du jour et programme annuel de travail, y compris les nouvelles priorités.....	43	14
V. Rapport du Comité consultatif sur sa sixième session .....	44–49	14
Annexes		
I. Ordre du jour provisoire.....		15
II. List of speakers .....		16
III. List of documents issued for the sixth session of the Advisory Committee.....		19

## **I. Recommandations adoptées par le Comité consultatif à sa sixième session**

### **A. Recommandations adoptées par le Comité consultatif pour examen par le Conseil des droits de l'homme**

#### **6/1. Personnes disparues**

*Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,*

*Rappelant* la décision 9/101 du Conseil des droits de l'homme, en date du 24 septembre 2008, intitulée «Personnes disparues», dans laquelle le Conseil a chargé le Comité consultatif de réaliser une étude sur les meilleures pratiques concernant les personnes disparues et de la lui soumettre à sa douzième session,

*Rappelant aussi* la décision 12/117 du Conseil des droits de l'homme, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2009, dans laquelle le Conseil a demandé au Comité consultatif de lui soumettre l'étude à sa quatorzième session,

*Notant* que le Comité consultatif a poursuivi, à sa quatrième session, tenue du 25 au 29 janvier 2010, ses délibérations sur la question des personnes disparues et a fait sien le rapport intérimaire établi sur le sujet par son groupe de rédaction sur les personnes disparues<sup>1</sup>,

*Accueillant avec satisfaction* les réponses soumises par les gouvernements au questionnaire que le secrétariat avait transmis, sous couvert d'une note verbale datée du 2 novembre 2009,

*Rappelant* les consultations avec le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires tenues à ses quatrième et cinquième sessions,

*Rappelant également* la décision 14/118 du Conseil des droits de l'homme, en date du 17 juin 2010, dans laquelle le Conseil a pris note du rapport susmentionné et a demandé au Comité consultatif d'achever l'étude sur les meilleures pratiques concernant les personnes disparues et de la lui soumettre à sa seizième session,

*Notant* qu'à sa sixième session, tenue du 17 au 21 janvier 2011, le Comité consultatif a poursuivi ses délibérations sur la question des personnes disparues,

*Constatant avec une vive préoccupation* que des conflits armés continuent de sévir dans plusieurs régions du monde, entraînant souvent des violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme à l'égard des personnes disparues, et soulignant l'importance de mettre un terme à l'impunité de ces violations aux échelles nationale et internationale,

1. *Approuve* le rapport final sur les meilleures pratiques concernant les personnes disparues établi par son groupe de rédaction sur les personnes disparues et révisé à la lumière des observations formulées par les membres du Conseil consultatif<sup>2</sup>;

---

<sup>1</sup> A/HRC/AC/4/CRP.2/Rev.1.

<sup>2</sup> A/HRC/AC/6/2.

2. *Soumet* le rapport au Conseil des droits de l'homme pour examen à sa seizième session.

*Adopté à l'unanimité  
7<sup>e</sup> séance  
21 janvier 2011*

## **6/2. Étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation**

*Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,*

*Rappelant* la résolution 10/12 du Conseil des droits de l'homme, en date du 26 mars 2009, dans laquelle le Conseil a demandé au Comité d'entreprendre une étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation, recensant notamment les bonnes pratiques en matière de politiques et de stratégies de lutte contre la discrimination, et de lui faire rapport à ce sujet à sa treizième session,

*Rappelant également* la résolution 13/4 du Conseil des droits de l'homme en date du 19 mars 2010, dans laquelle le Conseil s'est félicité de l'étude préliminaire sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation<sup>3</sup> que le Comité consultatif lui a présentée, et a demandé au Comité de prendre en compte pour achever son étude les vues et les observations qu'il aura recueillies auprès de tous les États Membres, de tous les programmes et institutions spécialisées de l'ONU ainsi que de toutes les autres parties prenantes concernées sur les bonnes pratiques en matière de politiques et de stratégies de lutte contre la discrimination présentées dans l'étude préliminaire,

1. *Prend note avec satisfaction* des observations et des vues concernant l'étude préliminaire sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation que les États Membres, les programmes et institutions spécialisées de l'ONU, les autres organisations internationales, les institutions nationales des droits de l'homme et les organisations non gouvernementales ont présentées, oralement et par écrit, dans le cadre du processus de consultation entrepris par le Comité consultatif;

2. *Note* que l'apport des États membres et des autres parties prenantes a été essentiel pour l'établissement de la version finale de l'étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation et que cette version finale reflète un large éventail de contributions;

3. *Soumet* ci-après au Conseil des droits de l'homme la version finale de l'étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation<sup>4</sup>;

4. *Recommande* au Conseil des droits de l'homme d'envisager de demander au Comité consultatif d'entreprendre des études approfondies sur les sujets ci-après, étant donné que l'étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation a révélé la nécessité pressante d'entreprendre des recherches supplémentaires dans ces domaines:

a) Le droit à l'alimentation des pauvres des villes, notamment les stratégies pour améliorer leur protection juridique et les bonnes pratiques;

---

<sup>3</sup> A/HRC/13/32.

<sup>4</sup> A/HRC/16/40.

b) Le droit à l'alimentation des femmes vivant en milieu rural, notamment les modes de discrimination, les stratégies et politiques pour assurer la protection juridique de ces femmes et les meilleures pratiques, en mettant spécialement l'accent sur les ménages dirigés par des femmes et les travailleurs temporaires ou saisonniers;

c) Le lien existant entre la malnutrition grave et les maladies infantiles, en prenant pour exemple les enfants atteints du noma, et les principes directeurs pour améliorer la protection juridique des enfants souffrant de malnutrition;

d) Le droit à l'alimentation des personnes que la faim a chassées de leurs foyers et de leurs terres, et les principes directeurs de la protection juridique de ces personnes.

*Adopté à l'unanimité*

*7<sup>e</sup> séance*

*21 janvier 2011*

### **6/3. Groupe de rédaction sur la promotion du droit des peuples à la paix**

*Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,*

*Rappelant* la décision 14/3 du Conseil des droits de l'homme, en date du 17 juin 2010, dans laquelle le Conseil a prié le Comité consultatif de préparer un projet de déclaration sur le droit des peuples à la paix et de faire rapport au Conseil à sa dix-septième session sur les progrès accomplis à cet égard,

*Rappelant également* qu'à la 7<sup>e</sup> séance de sa cinquième session, le Comité consultatif a désigné Chinsung Chung, Miguel d'Escoto Brockmann, Wolfgang Stefan Heinz et Mona Zulficar comme membres du groupe de rédaction, que le groupe a ensuite élu M<sup>me</sup> Zulficar Présidente et M. Heinz Rapporteur du groupe de rédaction, et que Shigeki Sakamoto et Latif Hüseyinov ont rejoint le groupe de rédaction à la sixième session du Comité consultatif,

1. *Prend note* du rapport intérimaire soumis par le groupe de rédaction au Comité consultatif, à sa sixième session<sup>5</sup>;

2. *Note* que le Comité et le groupe de rédaction ont tenu des réunions pour débattre du droit des peuples à la paix;

3. *Soumet* au Conseil des droits de l'homme, pour examen à sa dix-septième session, son rapport intérimaire révisé sur le projet de déclaration sur le droit des peuples à la paix<sup>6</sup>, dans lequel il a été tenu compte des observations formulées;

4. *Prie* le groupe de rédaction d'élaborer un questionnaire afin de recueillir les vues des États Membres, de la société civile, des milieux universitaires et de toutes les parties prenantes concernées, document qui sera distribué à l'issue de la sixième session du Comité consultatif;

5. *Encourage* les différentes parties prenantes à participer aux travaux en cours.

*Adopté à l'unanimité*

*7<sup>e</sup> séance*

*21 janvier 2011*

<sup>5</sup> A/HRC/AC/6/CRP.3.

<sup>6</sup> Le rapport sera publié sous la cote A/HRC/17/39.

## **6/5. Étude préliminaire sur les moyens de promouvoir davantage les droits des personnes travaillant dans les zones rurales**

*Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,*

*Rappelant* la résolution 13/4 du Conseil des droits de l'homme, en date du 24 mars 2010, dans laquelle le Conseil a demandé au Comité consultatif d'entreprendre une étude préliminaire sur les moyens de promouvoir davantage les droits des personnes travaillant dans les zones rurales, et notamment des femmes, en particulier des petits exploitants engagés dans la production de denrées alimentaires ou d'autres produits agricoles, provenant directement du travail de la terre, de la pêche, de la chasse ou de l'élevage traditionnels, et de lui faire rapport sur la question à sa seizième session,

*Accueillant avec satisfaction* le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation<sup>7</sup> soumis à l'Assemblée générale le 21 octobre 2010 et les recommandations qu'il contient,

*Prenant dûment en considération* les débats qui se sont déroulés à la troisième réunion du Comité consultatif, pendant sa sixième session, et les déclarations qui ont été faites,

1. *Soumet* ci-après au Conseil des droits de l'homme l'étude préliminaire sur la promotion des droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural<sup>8</sup>;

2. *Recommande* que le Conseil des droits de l'homme autorise le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à demander à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, à tous les organes pertinents de l'ONU, aux institutions spécialisées et aux programmes des Nations Unies, en particulier à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et aux autres organisations internationales, ainsi qu'aux institutions nationales des droits de l'homme et aux organisations non gouvernementales, de faire part de leurs avis et de leurs observations concernant l'étude préliminaire sur la promotion des droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural, afin que ces vues puissent être prises en considération dans la version finale de l'étude;

3. *Recommande aussi* que le Conseil des droits de l'homme envisage de demander au Comité consultatif d'organiser, dans le cadre de ses consultations générales avec les États Membres et les autres parties prenantes sur la promotion des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, un séminaire intitulé «Les droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural: nécessité d'un nouvel instrument», qui se tiendrait au Palais des Nations à Genève deux jours avant la septième session du Comité, sans incidences financières pour l'Organisation des Nations Unies<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> A/65/281.

<sup>8</sup> A/HRC/16/63.

<sup>9</sup> Voir l'annexe.

## Annexe

### Note de synthèse

#### Séminaire intitulé «Les droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural: nécessité d'un nouvel instrument»

**5 et 6 août 2011**

**Palais des Nations, Genève**

Le séminaire vise à offrir une enceinte pour recueillir des réactions sur les travaux du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme consacrés à la promotion des droits des personnes travaillant en milieu rural. Il fera intégralement partie du processus de consultation relatif à un nouvel instrument sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural.

La participation au séminaire se fera dans le respect de l'équilibre entre les régions et les sexes. Seront invités des représentants des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et des programmes des Nations Unies, des autres organisations internationales, des institutions nationales de défense des droits de l'homme, des organisations non gouvernementales et des mouvements de personnes travaillant en milieu rural, y compris de femmes, de petits exploitants agricoles, de paysans sans terres et de paysans qui vivent de la pêche, la chasse et l'élevage traditionnels.

Le nombre de participants escompté est de 50.

Le séminaire n'entraînera aucune incidence financière pour l'Organisation des Nations Unies mais nécessitera l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Les organisations Food First Information and Action Network (FIAN) International et Via Campesina seront chargées de collecter des fonds pour couvrir les coûts d'organisation.

*Adopté à l'unanimité  
7<sup>e</sup> séance  
21 janvier 2011*

## B. Autres recommandations

### 6/4. Groupe de rédaction sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

*Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,*

*Rappelant* la résolution 13/23 du 26 mars 2010 du Conseil des droits de l'homme, intitulée «Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme», dans laquelle il est prié d'étudier les moyens de renforcer la coopération dans le domaine des droits de l'homme, compte tenu des vues exprimées dans le rapport de la Haut-Commissaire sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme<sup>10</sup>, ainsi que des vues complémentaires des États et des parties prenantes intéressées, et de lui soumettre des propositions à ce sujet à sa dix-neuvième session,

*Rappelant* sa recommandation 5/4 du 6 août 2010, intitulée «Groupe de rédaction sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme»,

*Notant* que le Comité consultatif a poursuivi, à sa sixième session, tenue du 17 au 21 janvier 2011, ses délibérations sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme en se fondant sur le document préparatoire établi par M. Decaux, Rapporteur du groupe de rédaction<sup>11</sup>,

1. *Note* que le groupe de rédaction et le Comité plénier ont rencontré les auteurs de la résolution 13/23 du Conseil des droits de l'homme et ont tenu des réunions pour débattre de la question à l'examen avec des États et d'autres parties prenantes;

2. *Prend note* du document préparatoire soumis par le groupe de rédaction et encourage celui-ci à le réviser à la lumière des débats sur la question tenus par le Comité consultatif et des observations reçues des États et des autres parties prenantes;

3. *Note* que le groupe de rédaction établira un questionnaire qui sera soumis à l'approbation du Comité à sa septième session et sera ultérieurement distribué afin de recueillir d'autres avis des États et des parties prenantes.

*Adopté à l'unanimité  
7<sup>e</sup> séance  
21 janvier 2011*

---

<sup>10</sup> A/HRC/13/19.

<sup>11</sup> A/HRC/AC/4/CRP.4.

## II. Élection du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

### A. Ouverture et durée de la session

1. Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, créé en application de la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, a tenu sa sixième session à l'Office des Nations Unies à Genève du 17 au 21 janvier 2011. La session a été ouverte par la Présidente des cinquième et sixième sessions du Comité consultatif, M<sup>me</sup> Purificación V. Quisumbing.

2. Le Président du Conseil des droits de l'homme s'est adressé au Comité consultatif à sa 1<sup>re</sup> séance, le 17 janvier 2011.

3. À la même séance, le Directeur de la Division du Conseil des droits de l'homme et des procédures spéciales a fait une déclaration au nom de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

### B. Composition du Comité consultatif

4. Conformément à la résolution 5/1 et à la décision 6/102 du Conseil, 18 membres du Comité consultatif ont été élus à la septième session du Conseil, le 26 mars 2008. Les noms des membres du Comité consultatif sont les suivants<sup>12</sup>: Miguel d'Escoto Brockmann (Nicaragua, 2012); José Antonio Bengoa Cabello (Chili, 2013); Ansar Ahmed Burney (Pakistan, 2011); Chen Shiqiu (Chine, 2012); Chung Chinsung (République de Corée, 2013); Emmanuel Decaux (France, 2011); Héctor Felipe Fix Fierro (Mexique, 2011); Wolfgang Stefan Heinz (Allemagne, 2013); Latif Hüseyinov (Azerbaïdjan, 2011); Baba Kura Kaigama (Nigéria, 2011); Alfred Ntunduguru Karokora (Ouganda, 2013); Vladimir Kartashkin (Fédération de Russie, 2013); Purificación V. Quisumbing (Philippines, 2011); Shigeki Sakamoto (Japon, 2013); Dheerujlall Seetulsingh (Maurice, 2011); Halima Embarek Warzazi (Maroc, 2012); Jean Ziegler (Suisse, 2012); et Mona Zulficar (Égypte, 2013).

### C. Participants

5. Ont participé à la session des membres du Comité consultatif, des observateurs d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des observateurs d'États non membres et des représentants d'organisations intergouvernementales, d'organismes et d'institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organisations, d'institutions nationales des droits de l'homme et d'organisations non gouvernementales. En raison de problèmes de santé, M. d'Escoto Brockmann n'a pas pu assister à la session. Trois autres membres du Comité consultatif, M. Fix Fierro, M. Burney et M. Kaigama, n'ont pas non plus pu prendre part à la session.

<sup>12</sup> L'année indiquée entre parenthèses est l'année d'expiration du mandat du membre concerné.

## **D. Réunions et documentation**

6. Le Comité consultatif a tenu huit séances plénières et trois séances privées sur le point 3 de l'ordre du jour, et les groupes de rédaction, trois séances. Le Comité consultatif a adopté cinq recommandations (voir le chapitre I).

## **E. Élection du Bureau**

7. Conformément à l'article 103 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et à l'article 5 du règlement intérieur du Comité consultatif, ce dernier a élu par acclamation, à la 1<sup>re</sup> séance de sa cinquième session, le 2 août 2010, le Bureau ci-après, qui a gardé ses fonctions pour la sixième session:

*Présidente:* Purificacion V. Quisumbing

*Vice-Présidents:* Deerujlall Seetulsingh  
Wolfgang Stefan Heinz  
Vladimir Kartashkin

8. En raison de l'absence de M. d'Escoto Brockmann, M. Bengoa a été élu par acclamation Rapporteur de la sixième session.

## **F. Adoption de l'ordre du jour**

9. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 17 janvier, avant l'adoption de l'ordre du jour, le Comité consultatif a observé une minute de silence pour les victimes des violations des droits de l'homme dans le monde.

10. Toujours à sa 1<sup>re</sup> séance, le Comité consultatif était saisi d'une note du Secrétaire général contenant l'ordre du jour provisoire de la sixième session (A/HRC/AC/6/1). L'ordre du jour provisoire annoté est paru sous la cote A/HRC/AC/6/1/Add.1.

11. À la même séance, le Comité consultatif a adopté l'ordre du jour à l'unanimité (voir l'annexe I).

## **G. Organisation des travaux et conduite des débats**

12. Le Comité consultatif a examiné le point 1 de l'ordre du jour à sa 1<sup>re</sup> séance, le 17 janvier.

13. À sa 1<sup>re</sup> séance, les modalités à suivre pour l'organisation des travaux et la conduite des débats ont été rappelées par la Présidente, sur la base des modalités appliquées lors des précédentes sessions du Comité.

14. Il a été convenu que la date limite pour la soumission des projets de recommandation serait fixée au 20 janvier 2011.

15. Des déclarations ont été faites par les membres du Comité consultatif (voir l'annexe II).

### III. Demandes soumises au Comité consultatif découlant des résolutions du Conseil des droits de l'homme

16. Le Comité consultatif a examiné le point 2 de l'ordre du jour à sa 1<sup>re</sup> séance, le 17 janvier, à sa 2<sup>e</sup> séance, le 18 janvier, à ses 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séances, le 19 janvier, et à sa 6<sup>e</sup> séance, le 20 janvier.

#### A. Demandes actuellement examinées par le Comité

##### 1. Personnes disparues

17. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 17 janvier, et à sa 2<sup>e</sup> séance, le 18 janvier, le Comité consultatif, conformément à la résolution 7/28 du Conseil et aux décisions 9/101, 12/117 et 14/118 du Conseil, a tenu un débat sur la question des personnes disparues. M. Hüseyinov a présenté le rapport sur les bonnes pratiques en matière de personnes disparues (A/HRC/AC/6/2), comme suite à la soumission au Conseil d'un rapport intérimaire sur la question (A/HRC/AC/14/42). Au cours du débat qui a suivi, des déclarations ont été faites par des membres du Comité consultatif, des observateurs gouvernementaux et des observateurs d'institutions nationales des droits de l'homme (voir l'annexe II).

18. À la 7<sup>e</sup> séance, le 21 janvier, M. Hüseyinov a présenté le projet de recommandation A/HRC/AC/6/L.1, qui avait pour auteurs M. Heinz, M. Karakora, M<sup>me</sup> Quisumbing, M. Ziegler et M<sup>me</sup> Zulficar.

19. À cette même séance, M. Bengoa, M. Decaux et M<sup>me</sup> Warzazi ont fait une déclaration.

20. Également à cette même séance, le Comité consultatif a adopté à l'unanimité le projet de recommandation tel que révisé oralement (le texte adopté est reproduit au chapitre I, recommandation 6/1).

##### 2. Promotion du droit des peuples à la paix

21. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 18 janvier, et à sa 4<sup>e</sup> séance, le 19 janvier, le Comité consultatif, en application des résolutions 11/4 et 14/3 du Conseil, a tenu un débat sur la promotion du droit des peuples à la paix. M<sup>me</sup> Zulficar a rendu compte des travaux du groupe de rédaction sur la promotion du droit des peuples à la paix. M. Heinz a présenté le projet de rapport intérimaire sur le droit des peuples à la paix (A/HRC/AC/6/CRP.3). Au cours du débat qui a suivi, des déclarations ont été faites par des membres du Comité consultatif, par le Président-Rapporteur du Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, José Luiz Gómez del Prado, par des observateurs gouvernementaux et par des observateurs d'organisations non gouvernementales. Plus particulièrement, saluant l'intervention du Président du Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme à la séance d'ouverture, M<sup>me</sup> Warzazi a encouragé les institutions nationales des droits de l'homme à participer davantage aux travaux du Comité consultatif (voir l'annexe II).

22. Le groupe de rédaction sur la promotion du droit des peuples à la paix, composé de M<sup>me</sup> Chung, M. Sakamoto, M. Heinz (Rapporteur) et M<sup>me</sup> Zulficar (Présidente), s'est réuni en séance privée le 18 janvier.

*Promotion du droit des peuples à la paix*

23. À la 7<sup>e</sup> séance, le 21 janvier, M. Heinz a présenté le projet de recommandation A/HRC/AC/6/L.3, qui avait pour auteurs M. Karakora, M. Kartashkin, M<sup>me</sup> Quisumbing et M. Ziegler.

24. À cette même séance, M. Decaux a fait une déclaration.

25. Également à cette même séance, le Comité consultatif a adopté le projet de recommandation à l'unanimité (le texte adopté est reproduit au chapitre I, recommandation 6/3).

**3. Droit à l'alimentation**

26. À sa 3<sup>e</sup> séance, le 19 janvier, le Comité consultatif, conformément aux résolutions 7/14, 10/12 et 13/4 du Conseil, a tenu un débat sur la finalisation de l'étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation (A/HRC/AC/6/CRP.1) suite à la soumission au Conseil d'une étude préliminaire sur la question (A/HRC/13/32). M. Ziegler a présenté cette étude. M<sup>me</sup> Zulficar, en sa qualité de membre du groupe de rédaction, a également pris la parole. Au cours du débat qui a suivi, des déclarations ont été faites par des membres du Comité, des observateurs gouvernementaux et des observateurs d'organisations non gouvernementales (voir l'annexe II).

27. À cette même séance, le Comité consultatif, en application de la résolution 13/4, a consacré un débat à l'étude préliminaire sur les moyens de promouvoir davantage les droits des personnes travaillant dans les zones rurales (A/HRC/AC/6/CRP.2). M. Bengoa a présenté l'étude préliminaire. M<sup>me</sup> Zulficar, en sa qualité de membre du groupe de rédaction, a également pris la parole. Au cours du débat qui a suivi, des déclarations ont été faites par des membres du Comité consultatif, des observateurs gouvernementaux et des observateurs d'organisations non gouvernementales (voir l'annexe II).

28. Le groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation, composé de M. Bengoa, M<sup>me</sup> Chung, M. Hüseyinov, M. Ziegler et M<sup>me</sup> Zulficar, a tenu une séance publique, le 18 janvier.

*Étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation*

29. À sa 7<sup>e</sup> séance, le 21 janvier, M<sup>me</sup> Zulficar a présenté le projet de recommandation A/HRC/AC/6/L.2, qui avait pour auteurs M. Chen, M. Heinz, M. Karakora, M. Kartashkin, M<sup>me</sup> Quisumbing et M. Ziegler.

30. Toujours à cette même séance, le Comité consultatif a adopté le projet de recommandation à l'unanimité (le texte adopté est reproduit au chapitre I, recommandation 6/2).

*Étude préliminaire sur les moyens de promouvoir davantage les droits des personnes travaillant dans les zones rurales*

31. À sa 7<sup>e</sup> séance, le 21 janvier, M. Bengoa a présenté le projet de recommandation A/HRC/AC/6/L.5, qui avait pour auteurs M. Decaux et M<sup>me</sup> Quisumbing.

32. À cette même séance, M. Ziegler a fait une déclaration.

33. Également à cette même séance, le Comité consultatif a adopté le projet de recommandation à l'unanimité (le texte adopté est reproduit au chapitre I, recommandation 6/5).

#### **4. Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme**

34. À sa 4<sup>e</sup> séance, le 19 janvier, le Comité consultatif, en application de la résolution 13/23 du Conseil, a tenu un débat sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (A/HRC/AC/6/CRP.4). M. Decaux a présenté le document de travail sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme. M. Kartashkin, M. Seetulsingh et M<sup>me</sup> Warzazi, en leur qualité de membres du groupe de rédaction, ont également pris la parole. Au cours du débat qui a suivi, des déclarations ont été faites par des membres du Conseil consultatif, des observateurs gouvernementaux et des observateurs d'institutions nationales des droits de l'homme (voir l'annexe II).

35. Le groupe de rédaction sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme, composé de M. Chen, M. Decaux (Rapporteur), M. Hüseyinov, M. Kartashkin, M. Seetulsingh (Président) et M<sup>me</sup> Warzazi, s'est réuni en séance privée avec les auteurs de la résolution 13/23, le 18 janvier.

*Groupe de rédaction sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme*

36. À la 7<sup>e</sup> séance, le 21 janvier, M. Seetulsingh a présenté le projet de recommandation A/HRC/AC/6/L.4, qui avait pour auteurs M. Chen, M<sup>me</sup> Chung, M. Heinz, M. Hüseyinov, M. Karakora, M<sup>me</sup> Quisumbing et M. Ziegler.

37. À la même séance, M. Hüseyinov a fait une déclaration.

38. Également à cette même séance, le Comité consultatif a adopté à l'unanimité le projet de recommandation (le texte adopté est reproduit au chapitre I, recommandation 6/4).

#### **5. Droits de l'homme et solidarité internationale**

39. À la 4<sup>e</sup> séance, le 19 janvier, en application des résolutions 9/2, 12/9 et 15/3 du Conseil, M. Chen, en sa qualité de membre du groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la solidarité internationale, a donné un aperçu des travaux que le Comité exécutif devrait entreprendre à cet égard. M. Hüseyinov, en sa qualité de membre du groupe de rédaction, a également pris la parole. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Comité consultatif ont fait des déclarations (voir l'annexe II).

40. Le groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la solidarité internationale, présidé par M. Chen, s'est réuni en séance privée le 18 janvier.

#### **B. Suivi des rapports du Comité soumis au Conseil des droits de l'homme**

41. À sa 6<sup>e</sup> séance, le 20 janvier, le Comité consultatif a examiné, en application des résolutions 6/10, 10/28 et 13/15 du Conseil, la question de l'éducation et de la formation dans le domaine des droits de l'homme. M. Decaux a communiqué de nouvelles informations sur la récente session du Groupe de travail à composition non limitée chargé du projet de déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme. Le représentant des Philippines a donné des renseignements au nom du Pôle pour l'éducation et la formation aux droits de l'homme (voir l'annexe II).

#### **IV. Mise en œuvre des sections III et IV de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme du 18 juin 2007**

##### **A. Examen des méthodes de travail**

42. Lors de deux séances privées qui ont eu lieu les 17 et 20 janvier et à la 5<sup>e</sup> séance, le 20 janvier, le Comité consultatif a procédé à un échange de vues sur l'examen des méthodes de travail et du fonctionnement du Conseil des droits de l'homme. À cet égard, les membres du Comité ont rencontré le facilitateur du Conseil pour les questions relatives au Comité consultatif et au mécanisme de plainte, ainsi que le Représentant permanent de la Roumanie, le 18 janvier, et le Président du Conseil, le 21 janvier. Au cours du débat tenu à la 5<sup>e</sup> séance, des déclarations ont été faites par des membres du Comité consultatif et des observateurs gouvernementaux (voir l'annexe II).

##### **B. Ordre du jour et programme annuel de travail, y compris les nouvelles priorités**

43. À la 6<sup>e</sup> séance, tenue le 20 janvier, et en application de la résolution 15/22 du Conseil, dans laquelle le Conseil a décidé d'organiser à sa dix-huitième session une réunion-débat sur la réalisation du droit à la santé des personnes âgées, avec la participation de représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de l'Organisation mondiale de la santé et d'autres organes et organismes des Nations Unies compétents et de membres du Conseil consultatif, le Comité a désigné M<sup>me</sup> Chung et M. Sakamoto pour le représenter à cette réunion-débat. Au cours du débat qui a suivi, des membres du Conseil consultatif ont fait des déclarations (voir l'annexe II).

#### **V. Rapport du Comité consultatif sur sa sixième session**

44. À sa 7<sup>e</sup> séance, le 21 janvier, le Comité consultatif a examiné le point 4 de l'ordre du jour.

45. À cette séance, le Rapporteur du Comité consultatif a présenté le projet de rapport sur sa sixième session (A/HRC/AC/6/3).

46. À cette même séance, des déclarations ayant trait au projet de rapport ont été faites par M. Chen, M. Decaux, M. Heinz, M. Hüseyinov, M. Sakamoto, M. Seetulsingh et M<sup>me</sup> Warzazi.

47. À cette même réunion, le Comité consultatif a adopté le projet de rapport *ad referendum* et décidé d'en confier la finalisation au Rapporteur.

48. À la 8<sup>e</sup> séance, le 21 janvier, la Présidente du Comité consultatif a fait des observations finales.

49. À cette même réunion, des déclarations ont été faites par des membres du Comité consultatif et des observateurs d'organisations non gouvernementales (voir l'annexe II).

## Annexe I

### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Demandes soumises au Comité consultatif découlant des résolutions du Conseil des droits de l'homme:
  - a) Demandes actuellement examinées par le Comité:
    - i) Droit à l'alimentation;
    - ii) Intégration de la perspective du genre;
    - iii) Promotion d'un ordre international démocratique et équitable;
    - iv) Personnes disparues;
    - v) Intégration de la perspective des personnes handicapées;
    - vi) Droits de l'homme et solidarité internationale;
    - vii) Promotion du droit des peuples à la paix;
    - viii) Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme;
  - b) Suivi des rapports du Comité soumis au Conseil des droits de l'homme:
    - i) Éducation et formation dans le domaine des droits de l'homme;
    - ii) Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille.
3. Mise en œuvre des sections III et IV et annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme du 18 juin 2007:
  - a) Examen des méthodes de travail;
  - b) Ordre du jour et programme de travail annuel, y compris les nouvelles priorités;
  - c) Suite donnée à la recommandation 1/11 du Comité consultatif.
4. Rapport du Comité consultatif sur sa sixième session.

## List of speakers

<i>Agenda item</i>	<i>Meeting and date</i>	<i>Speakers</i>
<b>1</b> <b>Adoption of the agenda and organization of work</b>	<b>1<sup>st</sup> meeting</b> <b>17 January 2011</b>	<b>Members:</b> Mr. Bengoa, Ms. Chung, Mr. Heinz, Mr. Kartashkin, Mr. Seetulsingh, Ms. Zulficar, Ms. Warzazi  <b>Observer for national human rights institutions:</b> Chairperson of the International Coordination Committee of National Institutions for the Promotion and Protection of Human Rights
<b>2</b> <b>Requests addressed to the Advisory Committee stemming from Human Rights Council resolutions</b>  <b>(a) Requests currently under consideration by the Committee</b>	<b>2 (i)</b> <b>Right to food</b>	<b>3<sup>rd</sup> meeting</b> <b>19 January 2011</b>  <b>Members:</b> Mr. Bengoa, Mr. Decaux, Mr. Heinz, Mr. Karakora, Mr. Sakamoto, Mr. Seetulsingh, Mr. Ziegler, Ms. Zulficar  <b>Government observers:</b> Bolivia (Plurinational State of), Brazil, China, Ecuador, Sudan  <b>Observer for intergovernmental organizations:</b>  <b>Observers for non-governmental organizations:</b> Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Foodfirst Information and Action Network
	<b>2 (iv)</b> <b>Missing persons</b>	<b>1<sup>st</sup> meeting</b> <b>17 January 2011</b>  <b>Members:</b> Mr. Bengoa, Mr. Chung, Mr. Decaux, Mr. Heinz, Mr. Kartashkin, Mr. Sakamoto, Ms. Warzazi, Ms. Zulficar  <b>Government observers:</b> Azerbaijan, Argentina  <b>Members:</b> Mr. Decaux, Ms. Warzazi,  <b>Government observers:</b> Algeria  <b>National human rights institutions:</b> National Human Rights Commission of the Philippines
		<b>2<sup>nd</sup> meeting</b> <b>18 January 2011</b>

<i>Agenda item</i>	<i>Meeting and date</i>	<i>Speakers</i>
2 (vi) <b>Human rights and international solidarity</b>	<b>4<sup>th</sup> meeting</b> <b>19 January 2011</b>	<b>Members:</b> Mr. Chen, Mr. Decaux, Mr. Hüseyinov
2 (vii) <b>Promotion of the right of peoples to peace</b>	<b>2<sup>nd</sup> meeting</b> <b>18 January 2011</b>	<b>Members:</b> Mr. Chen, Mr. Decaux, Mr. Heinz, Mr. Kartashkin, Mr. Sakamoto, Mr. Seetulsingh, Ms. Warzazi, Ms. Zulficar  <b>Chairperson-Rapporteur of the Working Group on the use of mercenaries:</b> José L. Gómez del Prado  <b>Observers for non-governmental organizations:</b> Conscience and Peace Tax International, International Association of Peace Messenger Cities
	<b>4<sup>th</sup> meeting</b> <b>19 January 2011</b>	<b>Observers for non-governmental organizations:</b> Institute for Planetary Synthesis, International Society for human rights  <b>Observers for Governments:</b> Germany
	<b>5<sup>th</sup> meeting</b> <b>20 January 2011</b>	<b>Members:</b> Mr. Heinz, Ms. Zulficar, Ms. Warzazi, Mr. Kartashkin  <b>Observers for Governments:</b> Algeria, Cuba, Morocco, United States of America  <b>Observers for non-governmental organizations:</b> Indian Movement Tupaj Amaru
2 (viii) <b>Enhancement of international cooperation in the field of human rights</b>	<b>4<sup>th</sup> meeting</b> <b>19 January 2011</b>	<b>Members:</b> Mr. Chen, Mr. Decaux, Mr. Heinz, Mr. Kartashkin, Mr. Seetulsingh, Ms. Warzazi  <b>Observers for Governments:</b> Algeria, Cuba, Philippines  <b>Observers for national human rights institutions:</b> Commission on Human Rights of the Philippines, National Council for Human Rights of Egypt
<b>(b) Follow-up to reports of the Committee submitted to the Human Rights Council</b>	<b>(i) Human rights education and training</b> <b>6<sup>th</sup> meeting</b> <b>20 January 2011</b>	<b>Members:</b> Mr. Decaux, Mr. Seetulsingh, Ms. Warzazi  <b>Observers for Governments:</b> Philippines (on behalf of the Platform on Human Rights Education and Training)

<i>Agenda item</i>	<i>Meeting and date</i>	<i>Speakers</i>
<b>3</b> <b>Implementation of sections III and IV of the annex to Human Rights Council resolution 5/1 of 18 June 2007</b>	<b>(i) Review of methods of work</b> <b>5<sup>th</sup> meeting</b> <b>20 January 2011</b>	<b>Members:</b> Mr. Chen, Ms. Chung, Mr. Decaux, Mr. Heinz, Mr. Kartashkin, Mr. Sakamoto, Mr. Seetulsingh, Ms. Warzazi, Mr. Ziegler, Ms. Zulficar <b>Observers for Governments:</b> Philippines
	<b>(ii) Agenda and annual programme of work, including new priorities</b> <b>6<sup>th</sup> meeting</b> <b>20 January 2011</b>	<b>Members:</b> Ms. Chen, Mr. Seetulsingh, Ms Zulficar
<b>4</b> <b>Report of the Advisory Committee on its sixth session</b>	<b>7<sup>th</sup> meeting</b> <b>21 January 2011</b> <b>8<sup>th</sup> meeting</b> <b>21 January 2011</b>	<b>Members:</b> Mr. Chen, Mr. Decaux, Mr. Heinz, Mr. Hüseyinov, Mr. Sakamoto, Mr. Seetulsingh, Ms. Warzazi <b>Members:</b> Mr. Bengoa, Mr. Decaux <b>Observers for non-governmental organizations:</b> World Citizens

## Annexe III

[English only]

## List of documents issued for the sixth session of the Advisory Committee

### *Documents issued in the general series*

<i>Symbol</i>	<i>Agenda item</i>
A/HRC/AC/6/1	1 Provisional agenda
A/HRC/AC/6/1/Add.1/	1 Annotations to the provisional agenda
A/HRC/AC/6/2	2 Report on best practices in the matter of missing persons
A/HRC/AC/6/3	4 Report of the Advisory Committee on its sixth session

### *Documents issued as conference room papers*

<i>Symbol</i>	<i>Agenda item</i>
A/HRC/AC/6/CRP.1	2 Study on discrimination in the context of the rights to food
A/HRC/AC/6/CRP.2	2 Preliminary study on the advancement of the rights of peasants and other people working in rural areas
A/HRC/AC/6/CRP.3	2 Progress report on the right of peoples to peace
A/HRC/AC/6/CRP.4	2 Le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

### *Documents issued in the limited series*

<i>Symbol</i>	<i>Agenda item</i>
A/HRC/AC/6/L.1	2 Missing persons
A/HRC/AC/6/L.2	2 Study on discrimination in the context of the right to food
A/HRC/AC/6/L.3	2 Drafting group on the promotion of the right of peoples to peace
A/HRC/AC/6/L.4	2 Drafting group on enhancement of international cooperation in the field of human rights
A/HRC/AC/6/L.5	2 Preliminary study on ways and means to further advance the rights of people working in rural areas

*Documents issued in the non-governmental organizations series*

<i>Symbol</i>	<i>Agenda item</i>
A/HRC/AC/6/NGO/1	2 Joint written statement submitted by the International Alliance of Women (IAW), the International Council of Jewish Women (ICJW) non-governmental organizations in general consultative status, the Sovereign Military Order of the Temple of Jerusalem (OSMTH), the Inter-African Committee on Traditional Practices Affecting the Health of Women and Children (IAC), the Worldwide Organization for Women (WOW), non-governmental organizations in special consultative status
A/HRC/AC/6/NGO/2	2 Joint written statement submitted by Commission of the Churches on International Affairs of the World Council of Churches (CCIA/WCC), Women's Federation for World Peace International (WFWPI), International Association of Soldiers for Peace, Zonta International, International Council of Women (ICW CIF), non-governmental organizations in general consultative status, Federación de Asociaciones de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos (España), International Association of Peace Messenger Cities (IAPMC), Worldwide Organization for Women (WOW), Canadian Federation of University Women (CFUW), International Association of Lawyers Against Nuclear Arms (IALANA), Solar Cookers International (SCI), Maryknoll Fathers and Brothers (CMFSA), Maryknoll Sisters of St. Dominic, Inc., Pax Christi International, International Catholic Peace Movement, Badil Resource Center for Palestinian Residency and Refugee Rights, African Peace Network (APNET), United States Federation for Middle East Peace (USFMEP), Network Women in Development Europe (WIDE), UNESCO Centre of Catalonia (UNESCOCAT), International Women's Year Liaison Group, International Organization for the Elimination of All Forms of Racial Discrimination (EAFORD), Nord-Sud XXI – North-South XXI, Universal Peace Federation, Inter-African Committee on Traditional Practices Affecting the Health of Women and Children (IAC), International Movement for Fraternal Union among Races and Peoples (UFER),

Union of Arab Jurists (UAJ), Lama Gangchen World Peace Foundation (LGWPF), General Arab Women Federation, Indian Movement “Tupaj Amaru”, non-governmental organizations in special consultative status, World Association for the School as an Instrument of Peace, International Society for Human Rights (ISHR), Institute for Planetary Synthesis (IPS), International Peace Bureau (IPB), UNESCO Etxea (UNESCO Centre Basque Country), 3HO Foundation, Inc. (Healthy, Happy, Holy Organization), Arab NGO Network for Development, Fondation Idole, non-governmental organizations on the roster

---